

PROMULGATION

RÉSOLUTION NUMÉRO CA23 19 0159

AVIS est par la présente donné que la résolution ci-après décrite a été adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 5 juin 2023. Cette résolution a été approuvée par le directeur de la Planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité en date du 6 juillet 2023 comme en fait foi le certificat de conformité délivré en date du 7 juillet 2023.

PPCMOI afin d'autoriser la démolition du Soccerplex de Lachine et la construction d'un (1) bâtiment multifamilial de quatre (4) étages, comptant 447 unités, sur le lot portant le numéro 4 594 312 du cadastre du Québec (775, 1^{re} Avenue)

La présente résolution est entrée en vigueur le 7 juillet 2023 et peut être consultée à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 24 juillet 20203.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement